



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Bovet, A. (2007). Donner à voir le débat politique. La réalisation en direct d'un débat télévisé. *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 85, 181-202. <https://doi.org/10.5169/seals-978506>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Alain Bovet, 2007

Donner à voir le débat politique. La réalisation en direct d'un débat télévisé¹

Alain BOVET

Université de Fribourg, Département des Sciences de la société,
Boulevard de Pérolles 90, CH-1700 Fribourg
alain.bovet@unifr.ch

Television debates can be approached as the filming of talk in interaction. The TV crew creates a live representation, which is witness to, and utilizes, the ordinary intelligibility of speech exchanges. The paper proposes the analysis of the filming of a short sequence. A first participation framework is made visible on the screen through a succession of shots presenting the panellist currently talking and his opponents. An alternative participation framework emerges when a new shot shows the host of the debate, who has not appeared on screen during the panellist's turn at talk. That shot makes visible the host's impending turn-taking. The resources for such an anticipation of participation frame shifting lie in the design of the panellist's turn. The turn moves from a critique of his adversaries to an accusation of partiality addressed to the host. During that sequence, the right to talk becomes what is at stake. Professional (TV) filming of talk appears then as liable to align with and make visible one of the alternative participation frameworks.

Key words:

Television debate, filming, conversation analysis, participation framework, praxeology

1. Introduction

Une part importante de l'offre télévisuelle consiste à filmer des situations d'échange de parole. Qu'il s'agisse de talk shows, d'entretiens ou encore de débats, ces émissions fournissent une matière féconde pour l'étude des interactions verbales. L'enregistrement de l'émission fournit en effet de nombreuses données relatives aux gestes, aux postures corporelles et aux jeux de regards des participants à l'interaction. Dans une perspective ethnométhodologique, et en particulier dans la lignée des études de la multimodalité, ces éléments ne sont pas appréhendés comme s'ajoutant à l'interaction verbale. Il s'agit au contraire de rendre compte de la constitution réflexive de l'intelligibilité de la situation par le biais de nombreuses ressources d'action. A cet égard, l'usage de données télévisuelles peut toutefois présenter rapidement d'importantes limites. Les finalités de la mise en forme télévisuelle d'un échange de parole ne recoupent en effet que peu celles d'une étude de l'interaction. Par conséquent les critères qui définissent un compte-rendu approprié ne sont pas les mêmes s'agissant de produire une

¹ Cette recherche a bénéficié d'un financement du Fonds national de la recherche scientifique. Je remercie les deux relecteurs pour leurs remarques avisées, ainsi que la Télévision suisse romande pour l'autorisation de reproduire des images de l'émission Droit de Cité.

émission de télévision ou un corpus vidéo d'interactions. En d'autres termes, et en détournant le titre d'un article célèbre de Harold Garfinkel², il y a de "bonnes" raisons télévisuelles de produire de "mauvaises" données vidéo pour l'étude de l'interaction.

Il est cependant possible d'appréhender d'une autre façon la mise en forme télévisuelle. Plutôt que l'évaluer en fonction de la validité de l'enregistrement des aspects visuels de l'interaction, il est possible de la saisir comme une première analyse de cette interaction, et à ce titre comme un témoignage de son intelligibilité, produit dans le cours même de son développement. C'est cette seconde option que je retiendrai pour proposer l'analyse d'une séquence d'un débat télévisé. Il convient toutefois avant d'engager l'analyse de présenter brièvement les études ethnométhodologiques des pratiques de mise en image qui inspirent cette démarche.

2. La réalisation en direct comme documentation de l'interaction et comme témoignage de son intelligibilité

S'intéressant aux films ethnographiques, Douglas Macbeth (1999) propose une approche praxéologique du plan. Plutôt que de comparer la relation d'un plan à la réalité qu'il enregistre ou d'y déceler la subjectivité du cadreur, Macbeth préconise de traiter le plan comme une pratique d'analyse. Le cadreur découvre avec sa caméra la cohérence de la scène dont il produit dans le même temps un enregistrement. Pour ce faire, le cadreur s'appuie sur sa reconnaissance et sa compréhension de sens commun de l'activité en cours. Le plan filmé peut dès lors être appréhendé comme l'analyse continue d'une situation et de son développement. Le travail de mise en image d'un débat télévisé s'avère cependant passablement éloigné de la ciné-transe pratiquée par Jean Rouch, qui constitue une inspiration centrale de Macbeth. Le programme de Macbeth trouve néanmoins une pertinence dans la proposition de regarder la mise en image du débat télévisuel comme résultant d'une analyse continue d'une activité, et comme visant à en produire en direct un document.

Une telle démarche est envisagée dans un texte programmatique de Marc Relieu (1999) visant notamment à prendre pour objet d'analyse le travail collectif de réalisation des émissions de télévision. Il s'agit pour Relieu, comme d'ailleurs pour Macbeth, de rompre avec une tradition d'analyse consistant à traiter les documents audio-visuels comme des textes, qui sont à leur tour réduits à un contenu. La réalisation d'un débat télévisé s'apparente en effet moins à un texte qu'à un accomplissement collectif, qui se distribue sur trois catégories de professionnels. Le cadreur est physiquement présent

² "Good' organizational reasons for 'bad' clinic records" (Garfinkel, 1967: 186-207).

sur le plateau. Il doit suivre étroitement l'action afin d'en proposer une image cohérente et pertinente. Il reçoit par le biais d'un casque les ordres du réalisateur. Etant traité comme une non-personne sur le plateau, il ne peut répondre aux ordres du réalisateur que par des mouvements de caméra. Le modérateur est à la fois présent sur le plateau et participant au débat, même si son rôle est fondamentalement distinct de celui des débataires. Le modérateur incarne la médiation entre la situation filmée et le public absent. Enfin le réalisateur est absent du plateau. Sa tâche consiste à produire en direct le document télévisuel de l'activité en train de se dérouler sur le plateau. Il assume notamment le montage en direct en sélectionnant et en alternant les plans proposés par les différents cadresurs. Le débat télévisé apparaît dès lors comme l'articulation de l'interaction verbale sur le plateau avec un travail de réalisation accompli en direct par l'équipe technique, qui relève également d'une interaction. Comme les participants au débat, l'équipe de réalisation doit ajuster son travail aux contingences du développement de la situation. De ce fait, quel que soit le degré de préparation de l'émission, sa réalisation en direct ne peut se réduire à une planification préalable³. Si le déroulement de l'émission peut être décrit comme guidé par un "conducteur", c'est seulement par le biais d'une action collective conjointe:

Suivre un plan [...] consiste à collaborer dans l'action pour que le plan soit rétrospectivement appréhendé comme une description correcte de ce qui s'est passé.
(Relieu, 1999: 47)

C'est le cas pour le "conducteur", qui constitue certes un guide de l'émission préalablement établi, mais dont la pertinence doit être constamment produite et maintenue.

Relieu délimite ainsi un champ de recherche sur le travail de réalisation des émissions en direct. De telles recherches passent par une observation ethnographique de l'émission en train de se faire. Cette démarche a été prise au sérieux par Mathias Broth dans le cadre d'analyses ethnographiques de débats télévisés (Broth, 2003, 2004, à paraître). Ses recherches procèdent par le biais d'un imposant dispositif de récolte des données, qui assure un enregistrement audiovisuel aussi bien de l'interaction sur le plateau que de l'interaction entre les membres de l'équipe de réalisation. Il est dès lors possible d'analyser systématiquement l'articulation entre les deux interactions.

Une telle démarche procède par des analyses extrêmement détaillées de la coordination entre les membres de l'équipe de recherche. A ce titre, elle

³ Les approches en termes d'action située (p.ex. Suchman, 1987) ont montré que toute structuration pré-établie (plan, script, programme) doit être ajustée aux contingences pratiques d'une situation (cf. Bovet, 1999 sur les ressources que fournit la mobilisation d'une structuration pré-établie dans le cours d'une activité).

relève davantage d'une *workplace study* des pratiques médiatiques que d'une analyse praxéologique du débat public en train de se faire. Tout en m'inspirant largement de cette démarche, je me limiterai à analyser le produit de ce travail collectif, à savoir l'émission telle qu'elle est transmise en direct. Cette piste de recherche a été suivie par Lorenza Mondada (à paraître) dans une analyse de la technique du *split-screen*, un dispositif technique de fractionnement de l'image, dans des émissions de débats politiques et de talk-show. Elle fonde son analyse sur la question primordiale de l'analyse séquentielle, posée initialement par Schegloff & Sacks (1973: 241): "why that now?" Elle montre ainsi que le *split-screen* est mobilisé par le réalisateur pour rendre visible certains aspects du déroulement de l'interaction verbale. Le *split-screen* est notamment mobilisé pour traiter visuellement des séquences de désaccords entre les participants dans lesquelles des interruptions sont soit fréquentes soit anticipables. Ces deux cas de figure suggèrent que le *split-screen* peut être appréhendé comme

la matérialisation d'une interprétation en temps réel de la régie qui nous rend reconnaissable, en tant que téléspectateurs et en tant qu'analystes, la co-occurrence de diverses ressources grammaticales et multimodales définissant un environnement marqué par de forts désaccords. (Mondada, à paraître: 13)

L'auteur précise qu'une telle étude, loin de se réduire à documenter l'usage d'une technique, est susceptible d'enrichir l'analyse sur les séquences de désaccord, dans la mesure où l'introduction du *split-screen* indique la disponibilité ou l'imminence d'une restructuration du cadre de participation⁴. On retrouve ici l'argument de Macbeth selon lequel un plan découvre la cohérence de la scène dont il est en train de produire un document visuel.

Ces différentes voies de recherche s'accordent à préconiser de traiter l'articulation entre la scène et la pratique qui la documente, non pas en terme de correspondance, mais en terme de réflexivité, dans le sens d'élaboration mutuelle proposé par Garfinkel (1967). Autant la mise en image manifeste une analyse en direct de l'activité en cours, autant elle en propose une vision spécifique, déterminée par les contingences techniques et sociales de sa réalisation.

L'analyse qui suit s'inscrit dans une démarche similaire dans la mesure où elle repose sur le produit du travail de réalisation accompli en direct. Il s'agira de rendre compte de l'articulation entre la scène filmée et le document qui en est produit, afin de montrer comment la réalisation en direct donne à voir le débat en train de se dérouler. L'analyse sera concentrée sur le montage en direct

⁴ La notion de cadre de participation trouve son origine dans les travaux de Goffman (1981: 137) sur le *footing*. Marjorie et Charles Goodwin ont développé cette notion dans une démarche d'analyse de conversation (cf. Goodwin & Goodwin, 2004)

accompli par le réalisateur avec la collaboration de son équipe de cadres. Un effet du travail de mise en image est de produire un document de la conduite corporelle des participants au débat. Quelques observations seront consacrées à ce phénomène. Il ne s'agira cependant pas d'une analyse systématique des gestes et regards des participants au débat.

3. La visibilisation d'une prise de position

La séquence qui fait l'objet de l'analyse à venir est extraite d'un débat télévisé diffusé en mai 1998 par la télévision suisse romande, en vue d'un vote national sur la question du génie génétique⁵. Il s'agissait d'une "initiative populaire" demandant d'inscrire dans la Constitution l'interdiction de la dissémination d'organismes génétiquement modifiés, la production d'animaux transgéniques, ainsi que l'octroi de brevets sur les produits du génie génétique. Après avoir ouvert l'émission et présenté les enjeux du débat, la modératrice procède à un premier tour de table en sollicitant deux représentants de chacun des deux camps en présence, à savoir les partisans et les adversaires de l'initiative. L'analyse portera sur la sollicitation du troisième débataire.

Afin de se donner les moyens de traiter l'objet qui vient d'être esquissé, la transcription audio est flanquée d'une colonne dévolue à la description du plan correspondant au segment verbal. Afin de rendre compte du déploiement séquentiel précis du montage en direct, le discours se voit segmenté par le découpage en plan. La description du plan se limite à des éléments extrêmement sommaires⁶ en comparaison avec la plupart des études précitées. Il s'agit avant tout de rendre compte de la composition du plan, avec quelques indications de sa dynamique.

L'extrait suivant correspond à la fin de l'intervention du deuxième débataire (Couch), suivi de la sollicitation du troisième débataire (Grob) par la modératrice (Mod)⁷.

Extrait 1 (Plans 36-38)

491	Couch (...) comme on le fait ce soir	<i>Plan 36: Couch.</i>
492	euh de: des limites/ au	
493	génie génétique et pas	
494	interdire	
495	systématiquement\	
496	Mod bien monsieur christian	<i>Plan 37: Mod, tournée vers la</i>
497	grobet/ vous êtes euh	<i>gauche.</i>

⁵ Les images du débat sont reproduites avec l'aimable autorisation de la TSR.

⁶ Des précisions sur les spécificités de la transcription visuelle se trouvent en annexe.

⁷ La numérotation continue des lignes et des plans rend attentif au fait que l'émission ne débute pas avec cet extrait.

498		conseiller national/ vous	
499		êtes euh député de	
500		l'alliance de gauche à	
501		genève/ vous êtes l'un des	
502		<u>partisans</u> de l'initiative/	
503		même ex- même question que	
504		tout à l'heure/ . jusqu'à	
505		quel point/ est-ce que	
506		vous vous rejetez/ le gé-	
507		le génie génétique\=	
508	Grob	=mais je ne	
509		rejette <u>absolument</u> pas le	Plan 38: Six débataires de face en légère contre-plongée. Grob figure au premier rang à gauche.
510		génie génétique/ j'y suis	
511		favorable/ ce que je	
512		pense/ c'est qu'il faut/	
513		qu'elle soit/ .	

Le plan 36 est consacré à Couch alors qu'il termine son intervention. L'introduction du plan 37 est parfaitement coordonnée avec la reprise de la parole par la modératrice (496), ce qui montre que la projectibilité (Sacks, Schegloff & Jefferson, 1974) de la complétion du tour de Couch constitue une ressource de prise de parole et de réalisation. La modératrice, qui s'est tournée vers le camp opposé à celui de Couch, explicite d'emblée le nom du prochain locuteur, ce qui permet à l'équipe de réalisation de préparer le plan suivant. Le plan 38 suit ainsi avec un bref délai l'alternance de locuteur (508). Le plan 38 présente la quasi-totalité du camp de partisans de l'initiative. Grob est immédiatement identifiable visuellement du fait qu'il est le seul à parler⁸. La suite de l'intervention montre néanmoins que la régie opte pour un plan focalisé sur le seul locuteur.

Extrait 2 (Plan 39)

514	Grob (...)	<u>réglementée</u> : . contre euh	Plan 39: Grob. Tête et regard mobiles mais jamais vers la caméra.
515		* . des <u>abus</u> éventuels/	
516		contre des <u>graves</u>	
517		dérapages/ ** . et: euh	
518		d'autre part/ euh que	
519		certaines opérations	* Synthétiseur: "Christian GROBET Conseiller national, All. de Gauche". **
520		soient interdites\ . ce	
521		qui me <u>choque</u>	
522		profondément/ et je	
523		voudrais le dire d'abord	
524		dans cette campagne c'est	*** Grob saisit et présente une feuille de papier, la photocopie d'une page de journal.
525		. non seulement l'argent	
526		faramineux mis à	
527		disposition par les	
528		milieux pharmaceutiques/	
529		trente-cinq millions dans	**** Grob repose la feuille et en saisit une autre.
530		la campagne mais surtout	
531		les mensonges puisque ***	
532		on di:t euh dans les	
533		annonces/ que l'initiative	
534		est une initiative qui	

⁸ Cette remarque pointe en passant ce que savent les malentendants et les allophones, à savoir que la dimension visible de l'activité de parole peut constituer une ressource importante de compréhension, s'agissant aussi bien du contenu du discours que du cadre de participation.

535	interdit la recherche	
536	médicale\ c'est absolument	
537	pas le cas c'est	
538	absolument pas le cas .	
539	**** ce qui est encore	
540	plus grave	

L'introduction du plan 39 permet à la régie de faire apparaître à l'écran le synthétiseur qui fournit une identification du locuteur (515-517). Le synthétiseur reprend quelques-unes des informations déjà fournies par la modératrice en préambule de sa question (496-502). La description textuelle du locuteur accomplie par le synthétiseur ne peut apparaître simultanément à celle proposée oralement par la modératrice. D'une part, la description verbale apprend à la régie quel sera le prochain locuteur. A moins d'un accord préalable sur l'ordre des locuteurs sollicités, la régie ne peut introduire le synthétiseur qu'après avoir entendu le nom du prochain locuteur. D'autre part, le plan qui est alors en cours présente la modératrice et non le prochain locuteur. La convention selon laquelle le synthétiseur doit apparaître en surimpression de la personne qu'il décrit est mise en œuvre de manière précise. En effet, le plan 38 permet à la régie de faire apparaître le nouveau locuteur à l'écran. Il s'agit cependant d'un plan d'ensemble qui est susceptible de menacer l'identification du référent du synthétiseur. Le plan 39 est au contraire exclusivement consacré à Grob qui est en train de parler, ce qui rend l'identification parfaitement univoque.

Il faut remarquer que l'introduction du synthétiseur s'appuie également sur l'anticipation d'une étendue minimale du tour de parole en cours, de telle sorte que l'apparition du synthétiseur coïncide avec la parole du débataire qu'il décrit. Une telle anticipation est relativement assurée à ce point de l'émission, dans la mesure où les deux débataires sollicités précédemment ont produit des tours de parole considérablement étendus, sans être sanctionnés par la modératrice.

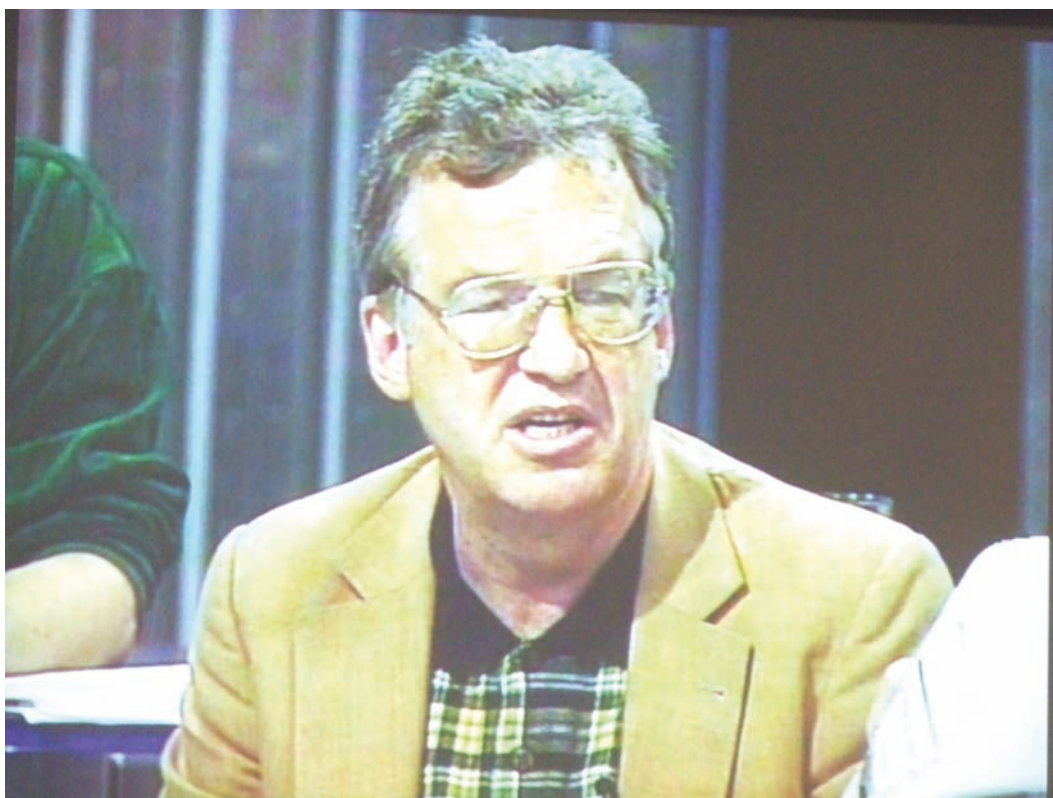
La comparaison de la description orale et du synthétiseur montre que la modératrice précise, en sus du nom, de la fonction politique et de l'appartenance partisane, dans lequel des deux camps en présence se trouve le locuteur. Cette précision est une constante de la logique de modération de l'ensemble de l'émission⁹. En l'occurrence, la précision du camp auquel appartient le locuteur n'est pas étrangère à la formulation de la question. En effet, soutenir l'initiative apparaît comme lié au fait de rejeter le génie génétique.

⁹ Sur le travail par lequel la configuration bipolaire du débat est produite et maintenue, voir Bovet & Terzi (à paraître).

L'*agenda*¹⁰ de la question posée à Grob consiste à préciser la mesure de ce rejet. La description du locuteur est donc produite par la modératrice d'une façon spécifiquement adaptée à la question qui suit.

Les éléments d'analyse qui précèdent montrent que le travail de mise en image consiste à fournir en direct une représentation télévisuelle de l'activité en cours qui s'appuie pour ce faire sur la production continue de son intelligibilité par ses participants. La réflexivité est cependant limitée dans la mesure où les actions des participants ne manifestent pas d'orientation vers des aspects de la mise en image, tels que le montage en direct ou les synthétiseurs.

Il faut préciser que cette dernière propriété n'implique pas que les participants ne s'orientent pas vers le caractère télévisuel de l'activité. Le plan 39 montre ainsi que Grob utilise le fait que l'activité est filmée pour étayer son argumentation.



Saisie d'écran 1 (Plan 39: 10'25")

¹⁰ Cette notion est développée par Clayman & Heritage (2002: 196-203). Il s'agit du sens latin du terme, à savoir "ce qui est à faire". Clayman & Heritage considèrent que l'agenda d'une question consiste notamment à attribuer à la réponse un domaine topical, ainsi qu'une action relative à ce domaine.

En effet, lorsqu'il s'engage dans une dénonciation des "mensonges" contenus dans les annonces des adversaires de l'initiative (531), Grob manipule une copie de l'annonce incriminée. Il s'agit non seulement de convoquer mais également de visibiliser la cible de sa dénonciation. Le fait que Grob tienne la feuille à mi-hauteur et partiellement tournée indique bien une orientation vers un public. En effet, si la feuille de papier permet à Grob de citer fidèlement ce qu'il qualifie de "mensonge", elle permet également de produire visuellement les preuves de l'existence de l'objet de sa dénonciation.

Le recours à un tel procédé s'observe dans des débats non télévisés. Il n'est donc pas propre au caractère télévisuel de l'activité. En revanche, la médiation télévisuelle lui est spécifiquement adaptée, par le fait qu'elle élargit considérablement le cercle des témoins. En d'autres termes, le procédé permet en l'occurrence à Grob de soumettre à l'audience les pièces de sa dénonciation. Il convient de noter que le procédé établit non pas la qualification de "mensonge", mais l'existence de l'affirmation ainsi qualifiée.

Grob réitère le procédé lorsqu'il aborde un "mensonge" qualifié d'"encore plus grave" (539-540). Cette activité gestuelle de Grob rend pertinent le maintien du plan 39 sur une durée prolongée. En effet, le plan 39 permet de rendre compte non seulement de l'énonciation, en filmant le locuteur, mais également d'illustrer le contenu du discours puisque la manipulation des feuilles est étroitement coordonnée au développement de son argumentation. Le plan 39 peut être qualifié de "prolongé" par le fait qu'il est suivi d'une succession de plan nettement plus brefs.

Extrait 3 (Plans 40-45)

541	Grob(...) c'est qu'on dit dans une	<i>Plan 40: Couch.</i>
542	autre annonce	
543	par les milieux	<i>Plan 41: Grob, tenant la feuille</i>
544	universitaires c'est-à-	<i>de papier à mi-hauteur.</i>
545	dire aux frais des	
546	contribuables/ * . que si	<i>* Grob regarde la feuille de</i>
547	l'initiative contre le	<i>papier.</i>
548	génie génétique est	
549	acceptée/ plus de deux	
550	mille personnes dans de	
551	nombreux laboratoires	
552	universitaires/ stopperont	<i>Plan 42: Gros plan sur la feuille</i>
553	immédiatement * leurs	<i>de papier.</i>
554	programmes de recherche/	<i>* La feuille sort du plan.</i>
555	ce qui est un pur	<i>Plan 43: Grob, reposant la</i>
556	mensonge/ parce que . il	<i>feuille sur son pupitre.</i>
557	n'y aura aucun effet/ sans	
558	qu'une loi d'application	
559	n'ait été votée par	
560	l'assemblée fédérale/	
561	et vous savez notamment	<i>Plan 44: Vue de profil sur la</i>
562	qu'en matière de	<i>rangée des débataires à</i>
563	d'assurance maternité/ on	<i>l'extrémité de laquelle se trouve</i>
564	attend depuis cinquante-	<i>Grob. Un gradin à l'arrière-plan.</i>
565	trois ans\ dernier	
566	exemple/ c'est votre	<i>Plan 45: Couch, grimaçant.</i>
567	petite présentation/ .	

Cette séquence marque, à la suite d'un plan prolongé de la prise de parole, une activité intense de montage en direct. La texture de pertinence que produit ce travail de mise en image mérite d'être précisé. Les plans 40 et 45 sont consacrés aux adversaires du locuteur. Il s'agit dans les deux cas de l'auteur de la précédente prise de position.

En termes séquentiels, les deux plans consacrés à Couch sont articulés de manière identique au discours de Grob. Ils surviennent en effet dans les deux cas peu après la conclusion d'un exemple des "mensonges" dénoncés par Grob. Le plan 45 suggère que la régie anticipe une éventuelle réaction gestuelle et/ou faciale à la conclusion d'un des arguments de Grob. Le plan 45 donne ainsi à voir une grimace de Couch comme une expression de désapprobation sur le dernier argument de Grob. Ce plan indique également le caractère contraignant du système d'échange de parole du débat télévisé, dans la mesure où il réduit à des manifestations gestuelles limitées les possibilités d'expression au cours du tour de parole d'un autre locuteur¹¹.

Le plan 41 est une prolongation du plan 39, à la suite de l'introduction du plan 40 consacré à Couch. Au cours du plan 41, le locuteur aborde le contenu de l'annonce (546-551). Il oriente alors son regard vers la feuille. La consultation de la feuille de papier permet à Grob de citer fidèlement ce qu'il qualifie de "mensonge". Comme indiqué plus haut, Grob fournit visuellement les pièces de son argumentation. Il s'agit d'une démarche largement symbolique puisque Grob ne donne à personne la possibilité de déchiffrer réellement l'annonce dont il est en train de lire une phrase.

En introduisant le plan 42 qui présente la feuille de papier en gros plan, la régie s'associe à cet effort de visualisation. Cet effort s'avère également symbolique: d'une part, le plan n'est pas suffisamment resserré pour permettre à l'audience de lire le texte de l'annonce. D'autre part, Grob repose rapidement la feuille sur le pupitre (553). Cette phase du montage en direct montre un travail de mise en image des visées, en l'occurrence argumentatives, du discours. Il ne s'agit toutefois pas d'une élaboration mutuelle et étroitement articulée du discours et de la mise en image télévisuelle. Si c'était le cas, la modératrice pourrait interrompre Grob pour lui demander de présenter la feuille de papier afin de permettre aux téléspectateurs de la lire.

¹¹ Un geste récurrent au cours du débat consiste à demander la parole à la modératrice, en général en levant brièvement une main. Cette démarche offre cependant peu de garantie de pouvoir réagir à un point particulier du tour de parole en cours. En effet, il faut pour cela non seulement que la modératrice accède à la demande de prise de parole, mais également que le format de l'octroi de la parole par la modératrice permette de revenir sur un propos antérieur. Bien que moins élaborée, la grimace paraît bien plus efficace, même si il faut un plan spécifique pour que l'audience y ait accès.

Il faut enfin signaler dans cette séquence le plan 44 qui propose une vue de Grobet au sein du camp des partisans de l'initiative. Par rapport au plan qui vient d'être discuté, ce type de plan tire sa pertinence du fait de proposer une vue alternative sur le locuteur, qui met l'accent sur son appartenance à l'un des deux camps¹². La présence à l'image d'autres débatrices du même camp est susceptible de rendre visibles des expressions gestuelles d'approbation.

La séquence de plans qui vient d'être considérée montre la richesse de la texture de pertinence de l'activité en cours. Le montage en direct recourt à une diversité de plans pour rendre compte de cette texture, qu'il s'agisse du locuteur, des objets qu'il manipule, du camp auquel il appartient ou des réactions de ses adversaires. La séquence montre implicitement que la régie évite spécifiquement de faire apparaître la modératrice à l'image durant le déroulement normal de la prise de position d'un débataire. La prochaine section vise à rendre compte des conditions et des modalités d'une apparition à l'image de la modératrice au cours du tour de parole d'un débataire. Cette séquence ne contredit pas la remarque qui précède, mais la renforce dans la mesure où les circonstances de l'apparition à l'image de la modératrice rendent intelligible son caractère exceptionnel.

4. La visibilisation de la modification du cadre de participation

L'extrait suivant correspond à la suite du tour de parole de Grob.

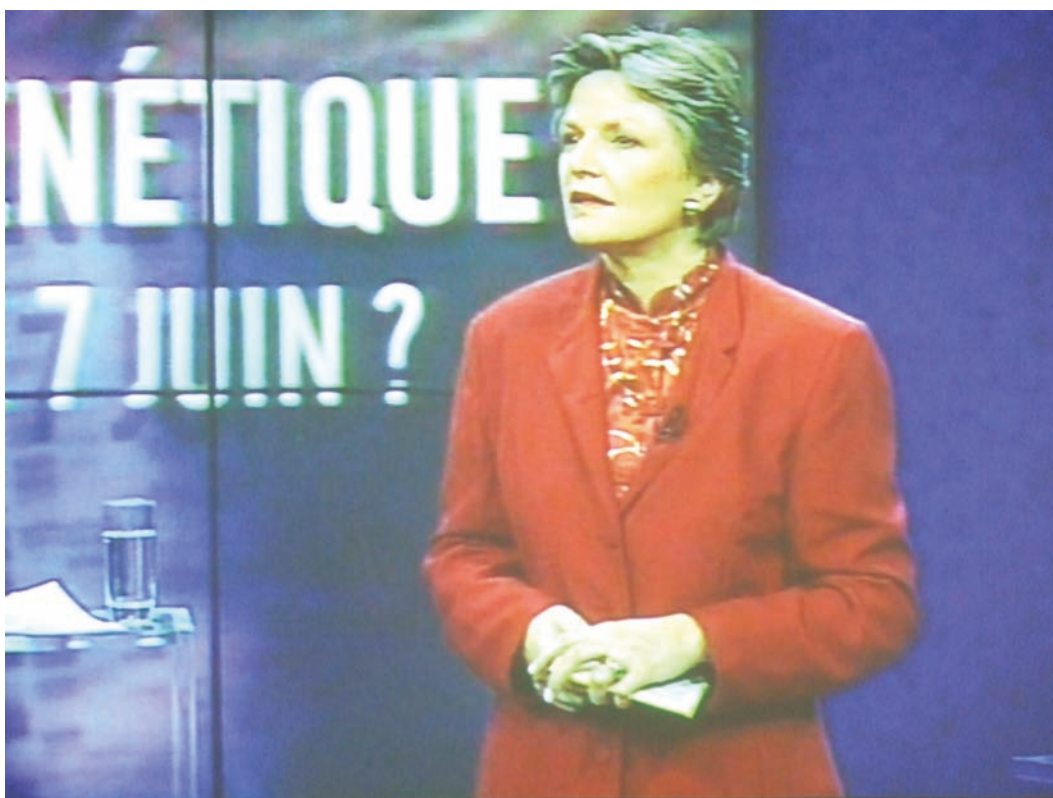
Extrait 4 (Plans 44-48)

561	Grob(...)	et vous savez notamment	<i>Plan 44: Vue de profil sur la</i>
562		qu'en matière de	<i>rangée des débataires à</i>
563		d'assurance maternité/ on	<i>l'extrémité de laquelle se trouve</i>
564		attend depuis cinquante-	<i>Grob. Un gradin à l'arrière-plan.</i>
565		trois ans\ dernier	
566		exemple/ c'est votre	<i>Plan 45: Couch, grimaçant.</i>
567		petite présentation/ .	
568		madame/ où on a eu deux	<i>Plan 46: Grob, tourné vers la</i>
569		minutes d'une vue	<i>droite.</i>
570		idyllique du génie	
571		génétique/ [euh]&	
572	X	[xxx]	
573	Grob	&vous avez <u>pas</u> présenté/	
574		par exemple l'effet	
575		inverse/	
576		euh de transmission de	<i>Plan 47: Mod, la bouche</i>
577		gènes d'animaux	<i>entrouverte.</i>
578		aux êtres humains\ . ce	<i>Plan 48: Grob.</i>
579		qui serait	
580		catastrophique\=	
581	Mod	=excusez-moi/	

¹² Sur la production télévisuelle de camps dans un débat, voir Broth (à paraître).

Après avoir dénoncé les "mensonges" des adversaires de l'initiative, Grob aborde le "dernier exemple" (565-566). L'adresse "madame" explicite le fait que la modératrice est tenue pour responsable de la "petite présentation" (566-568). Grob produit ensuite une première formulation du reproche qu'il adresse à cette présentation, à savoir sa partialité (568-571). Le plan 46 montre que le locuteur est alors distinctement tourné vers la droite, par rapport à sa posture mobile dans la partie antérieure de son intervention. Le discours qui précède et accompagne le plan donne à comprendre que Grob est tourné vers la modératrice. Il y a donc tant dans le discours que dans la posture une orientation vers la modification du cadre de participation. Cette modification consiste fondamentalement pour Grob à inclure la modératrice dans les adversaires de l'initiative, et par ce biais à établir avec elle une relation de confrontation, en lieu et place d'une relation de débataire à modératrice.

Grob ne marque aucune prise en compte de l'intervention inaudible (572). Il poursuit son argumentation en reprochant à la modératrice (573-578) ce qu'il considère comme des lacunes du document. Durant cette expansion de l'argument, la régie introduit le plan 47, qui présente la modératrice avec la bouche entrouverte.



Saisie d'écran 2 (Plan 47: 11'12")

L'image rend intelligible l'imminence d'une prise de parole de la modératrice. Ce plan n'est pas surprenant au regard du discours qui précède, dans la mesure où la modératrice se voit critiquée personnellement pour le manque d'impartialité d'une séquence de l'émission dont elle a la charge. La régie ne fait ici qu'ajuster l'image à la redéfinition du cadre de participation. Inscrit dans un contexte moins immédiat, le plan marque pourtant une rupture avec la mise en image des prises de position des débataires. En anticipant une prise de parole visiblement imminente, le plan 47 montre la reconnaissance par la régie de la redéfinition du cadre de participation opérée par le "dernier exemple" de Grob. Cette reconnaissance a des effets très concrets puisque la régie donne désormais à voir le discours de Grob comme le tour de parole précédant la riposte de la modératrice. La régie peut ainsi réagir très vite en introduisant, à la suite du plan 48 qui revient sur le locuteur, le plan 49 qui présente à nouveau la modératrice, peu après le début de sa tentative d'intervention.

Extrait 5 (Plans 47-51)

576	Grob(...)	euh de transmission de	<i>Plan 47: Mod, la bouche</i>
577		gènes d'animaux	<i>entrouverte.</i>
578		aux êtres humains\ . ce	<i>Plan 48: Grob.</i>
579		qui serait	
580		catastrophique\=	
581	Mod	=excusez-moi/	
582		[mais ça se fait pas/ ça	<i>Plan 49: Mod.</i>
583		ne se fait pas/ mais ça ne	
584		se fait pas/]	
585	Grob	[ET CA C'EST INTERDIT	
586		AUJOURD'HUI par la	
587		(compét-)]	
588		par la constitution/ par	<i>Plan 50: Grob, baissant la tête</i>
589		[l'article/]	<i>vers son pupitre.</i>
590	Mod	[monsieur] grobet excusez-	
591		moi/ * vous m'avez	<i>* Grob lève la tête.</i>
592		interpellée je suis	
593		obligée de répondre/	
594		je ne l'ai pas mis/ parce	<i>Plan 51: Mod.</i>
595		que j'ai dit ce qui était	
596		<u>appliqué</u> aujourd'hui/ et	
597		ce qu'est et jec'était	
598		complètement [neutre/	
599		c'était <u>descript</u> - . s'il	
600		vous plaît/]	
601	Grob	[écoutez/ . vous n'avez	
602		pas vous n'avez]	
603		absolument pas montré/	

Cette séquence de plans montre que le montage en direct ratifie la modification du cadre de participation. La mise en image de la poursuite et de la clôture de la prise de position de Grob consiste dès lors en une succession de plans présentant en alternance Grob et la modératrice (Plans 47-59). Du fait qu'ils visibilisent à tour de rôle les deux interlocuteurs de la séquence, ces plans documentent également leurs orientations corporelles. Je me limiterai à quelques remarques à ce sujet.

Le plan 49 montre la modératrice en train de parler. Grob poursuit cependant son tour et signale son refus de céder la parole en haussant le volume de son discours. Ce faisant, il traite la prise de parole de la modératrice comme une interruption induite. Le plan 50 accompagne exactement l'issue du chevauchement dans le sens où il présente Grob au moment précis où il est devenu le seul locuteur (588). Le discours permet d'identifier la conduite corporelle de Grob, documentée par le plan 50, comme une recherche de l'article constitutionnel qu'il est en train d'invoquer, parmi les documents qui se trouvent sur son pupitre. La suite du plan présente la réaction de Grob à l'intervention de la modératrice¹³. Cette dernière commence par nommer le locuteur, avant de produire un mot d'excuse (590-591). Cette intervention suffit à mettre provisoirement un terme au tour de parole de Grob, qui lève la tête de sa feuille pour regarder à nouveau la modératrice. Celle-ci produit alors une *formulation* (591-593) qui avance une justification de son intervention¹⁴.

Il est intéressant de noter ici que la *formulation* énonce indexicalement le raisonnement suivi par la régie pour introduire le plan 47, ainsi que la séquence de plans qui suit. Le discours de Grob pouvant être identifié comme "interpellant" la modératrice, cette dernière est contrainte de "répondre". La modification du cadre de participation propre à la prise de position est ainsi imputée, tant par le discours de la modératrice que par le montage en direct, au discours de Grob, et pas à l'intervention de la modératrice. L'apparition à l'image de la modératrice avant sa tentative d'intervention donne à voir sa prise de parole ultérieure comme interruptive mais légitime. Sur ce dernier point, la *formulation* permet de reconnaître le caractère interruptif de l'intervention, tout en attribuant la responsabilité à Grob.

Dans une telle séquence, le travail de mise en image se fonde sur une analyse qui constitue précisément un enjeu de l'activité en cours. La prise de position de Grob consiste en une suite de critiques voire de dénonciations, dont le dernier item est adressé directement à la modératrice (565-571; 573-580). La façon dont Grob traite la première tentative d'intervention de la modératrice (581-584) montre qu'il n'identifie pas dans son propre discours une "interpellation" de la modératrice. En tous les cas, il refuse d'y voir un acte de langage qui obligerait la modératrice à "répondre".

Face à ces deux analyses pragmatiques, le plan 47 suggère que la régie opte pour la version de la modératrice, bien avant que celle-ci ne la *formule*

¹³ La modératrice peut exploiter le fait que Grob s'engage dans la recherche d'un document pour intervenir.

¹⁴ Par *formulation*, Garfinkel & Sacks (1970) entendent des descriptions de l'activité produites en situation par les participants. Pour une analyse détaillée de cette *formulation*, voir Bovet & Sormani, 2004.

explicitement. Sur ce point, la suite de la séquence confirme cette option. En effet, le plan 51 montre une locutrice qui vient de présenter la suite de son tour de parole comme une réponse obligée à une interpellation. Ces observations ne visent pas à pointer un parti pris de la régie. Cette option peut être rapportée à toutes sortes d'autres déterminations. La régie opte par exemple pour la version la plus spectaculaire, puisqu'elle anticipe une interruption voire une séquence de dispute. Plutôt que de chercher à trancher entre plusieurs explications vraisemblables, je me contenterai d'une remarque. Lorsque le droit à la parole constitue l'enjeu d'une séquence, le travail de mise en image ne peut éviter de constituer une affiliation à l'une des revendications qui s'affrontent. C'est le cas ici où l'image adopte la version de la modératrice¹⁵.

Grob ne tarde pas à contester la "réponse" de la modératrice (601). Il initie ainsi une séquence marquée par des interruptions successives qui tend à rapprocher l'échange en cours d'une confrontation. Le montage en direct procède ainsi par succession de plans rapides consacrés à chacun des deux protagonistes du nouveau cadre de participation.

Extrait 6 (Plans 52-55)

604	Grob(...)	les <u>dangers</u> [éventuels du	Plan 52: Grob, de trois quart en légère contre-plongée. A l'arrière-plan sa voisine sourit.
605		génie génétique qui sont	
606		rec-]	
607	Mod	[oui mais le dé- EXCUSEZ-	
608		MOI C'EST L'OBJET] DU	
609		DEBAT	
610		C'EST [L'OBJET DU DEBAT	Plan 53: Mod. Après "voilà", Mod se tourne vers la droite avec un sourire.
611		voilà\]	
612	Grob	[que euh que et] c'est	
613		l'objet du débat/ et je	
614		voudrais dire	
615		que ces dangers . sont	Plan 54: Grob, de trois quart en légère contre-plongée.
616		<u>déjà</u> reconnus dans la	
617		constitution/ parce que	
618		l'article vingt-quatre	
619		noniès que vous venez/ de	
620		citer/ <u>interdit</u> des	
621		opérations de génie	
622		génétique/ sur l'être	
623		humain	
624		. <u>donc</u> on admet/ .	Plan 55: Mod, la bouche fermée.

Les plans 52 et 53 visibilisent des orientations gestuelles qui rendent compte du caractère spécifique de l'échange en cours. Le plan 52, consacré à Grob, présente à l'arrière-plan la voisine de ce dernier en train de sourire. Cette expression faciale tranche avec l'attitude d'attention sérieuse massivement adoptée par l'ensemble des personnes qui apparaissent à l'image tout au long du débat. De ce fait, le sourire rend compte de la rupture de normalité qu'est

¹⁵ Ce problème est également susceptible d'émerger dans cette autre entreprise de représentation de l'interaction verbale qu'est la transcription.

en train de produire l'échange verbal. Le plan 53 montre la modératrice engagée avec ardeur dans une nouvelle interruption du discours de Grob. Elle ponctue cet énoncé en se tournant vers l'autre camp avec un sourire. Il s'agit là aussi d'un compte-rendu non verbal du caractère spécifique voire anormal de l'échange. Il faut cependant remarquer que le sourire est adressé à l'autre camp. Cette orientation du corps et du regard définit un cadre de participation spécifiquement distinct de celui de l'échange houleux avec Grob. La modératrice construit donc un espace distinct pour produire un compte-rendu du caractère spécifique de l'échange, auquel elle vient de contribuer de manière centrale. Cette conduite permet de revendiquer un contrôle de la situation, en dépit d'actions inhabituelles voire problématiques dans lesquelles on se trouve engagé¹⁶.

Ce retrait de la modératrice accompagne son désengagement de la séquence de confrontation, à la suite du conclusif "voilà" (611). Grob peut ainsi poursuivre sa prise de position. Le retrait de la modératrice marque donc un retour au système de parole antérieur, avec notamment le droit pour le débataire de produire un tour de parole prolongé. La régie maintient cependant une alternance de plans de Grob et de la modératrice jusqu'à la fin de son intervention. Je conclurai cette section par une brève analyse des apparitions à l'image de la modératrice.

Le plan 54 accompagne le retour à la prise de parole non contestée de Grob. Ce retour au cadre de participation antérieur ne se traduit pourtant pas dans le montage en direct. Le plan 55 est en effet consacré non pas aux adversaires ou aux partenaires de Grob, mais à la modératrice. Contrairement au plan 47, le plan 55 donne à voir la modératrice dans une attitude qui n'annonce en aucune façon l'imminence ou la volonté d'une prise parole.

¹⁶ Cette remarque rejoint les observations de Goffman (1973: 126-127) sur le sourire à la cantonade et de Schegloff (2000: 32-41) sur la sortie du chevauchement.



Saisie d'écran 3 (Plan 55: 11'49")

L'introduction de ce plan peut s'expliquer par le maintien de la logique de mise en image adoptée au cours de la séquence de confrontation. Le plan 55 présente l'intérêt analytique de documenter la façon dont la modératrice montre qu'à ce point elle n'est guère susceptible d'intervenir. Sur ce point, le contenu du plan 55 établit visuellement que la séquence de confrontation est désormais close, alors même que l'introduction de ce même plan participe d'un cadre de participation désormais révolu. Cette dernière particularité peut sans doute expliquer la remarquable brièveté du plan 55. La régie revient en effet très rapidement à un plan sur le locuteur.

Extrait 7 (Plans 55-59)

624	Grob(...)	. donc on admet/ .	Plan 55: Mod, la bouche fermée.
625		<u>expressément</u> dans la	Plan 56: Grob.
626		constitution le danger/ et	
627		cet article/ prévoit des	
628		interdictions\ mais il ne	
629		prévoit <u>pas</u> / . des	
630		interdictions dans les	
631		<u>deux</u> autres domaines du	
632		<u>géné-</u> génétique . c'est-à-	
633		dire les animaux/ et les	
634		végétaux=	
635	Mod	=voilà: [monsieur grobet	Plan 57: Mod.
636		merci oui]	
637	Grob	[et je voudrais	
638		simplement] dire/ que	

639		la- l'initiative/ vise à	Plan 58: Grob, de profil.
640		<u>compléter</u> . des	
641		interdictions qui existent	
642		déjà/ . <u>parce</u> que le génie	
643		génétique peut être	
644		extrêmement dangereux\=	
645	Mod	=et on va <u>débattre</u> de ces	Plan 59: Mod, se tournant progressivement vers la droite.
646		interdictions/ . on va	
647		<u>débattre</u> de ces dangers/	
648		il y aura on a une heure	
649		quarante pour le faire/ .	
650		ce que je voulais au	
651		départ c'était une	
652		position de principe/	
653		justement sur l'attitude	
654		face au génie génétique/	
655		professeur heidi	
656		diggelmann . vous êtes (...)	

Le plan 57 se présente très différemment du plan 55. En premier lieu, il est introduit au moment précis où la modératrice prend la parole pour clore la prise de position de Grob. Cette coordination étroite montre que le discours de Grob fournit alors un point de complétion (634) qui est traité à la fois par la modératrice et par la régie comme un point de transition pertinent. Le plan 57 relève dès lors de la séquence de transition entre deux prises de positions, durant laquelle la modératrice (ré)apparaît à l'image, notamment au titre de locutrice. Cette analyse du point de transition est contestée par Grob qui poursuit son tour, conduisant la régie à lui consacrer un nouveau plan.

L'intervention manquée de la modératrice, de même que la minimisation produite par Grob (637-638) suggèrent l'imminence de la conclusion de la prise de position et d'une alternance de locuteur. Comme pour le plan 57, la modératrice et la régie identifient le même point du discours de Grob comme point de transition pertinent (plan 59). Contrairement à l'introduction du plan 57, cette identification est congruente avec celle du locuteur. La modératrice peut dès lors se tourner vers une nouvelle débataire, non sans avoir au préalable produit une mise au point sur le statut des prises de positions (645-656).

La mise en image de la séquence de confrontation montre la façon dont la régie s'ajuste aux contingences de l'échange de parole, et notamment aux redéfinitions du cadre de participation. L'intérêt analytique de cet ajustement tient notamment dans le fait qu'il exhibe, en partie à son insu, la production continue du cadre de participation spécifique du débat télévisé: ce cadre consiste notamment à distinguer le discours des débataires de celui de la modératrice de telle sorte que le second apparaisse comme limité à assurer les conditions d'énonciation du premier. La modératrice disparaît ainsi de l'image dès que démarre le tour de parole du débataire. Lorsque la régie présente la réception de la prise de position en cours, elle montre le camp opposé, voire parfois le propre camp du locuteur, mais elle s'abstient de donner à voir la modératrice comme la réceptrice des propos des débataires.

Les analyses qui précèdent ont toutefois montré que la modératrice suit très étroitement la progression du discours qu'elle a sollicité. Elle est à ce titre susceptible d'intervenir, même au prix d'une interruption, pour traiter des aspects problématiques du discours du débataire. Ces remarques visent à faire ressortir le caractère symbolique et conventionnel du cadre de participation¹⁷. Il convient à ce point de noter également que, dans la séquence qui vient d'être étudiée, les caméras et les cadresurs, bien que très présents pour les participants au débat, sont totalement absents de l'image qu'ils oeuvrent à produire (Broth, 2004). Il s'agit pour l'émission d'atténuer voire d'effacer les traces de la médiation qu'elle opère entre les débataires et l'audience¹⁸.

Dans la séquence étudiée, la régie se voit contrainte de suspendre provisoirement la visibilisation de cette énonciation médiatique spécifique, afin de rendre compte visuellement de l'intervention particulièrement marquée de la modératrice. Le document télévisuel produit en direct témoigne donc de la perception de circonstances contingentes par la régie et de la façon dont cette dernière découvre des solutions pratiques permettant d'y ajuster l'image en train d'être produite.

5. Conclusion

Comme indiqué en introduction, les émissions de télévision ne constituent pas les meilleures données en vue d'une analyse de la parole en interaction. Elles ne sont toutefois pas dépourvues d'intérêt, pour autant que soient redéfinis les objectifs de l'analyse. Plutôt que de chercher à documenter le plus précisément et exhaustivement possible la complexité de la scène considérée, la réalisation d'une émission télévisée de débat politique vise à en proposer aux téléspectateurs une représentation intelligible. Le travail de mise en image apparaît dès lors comme une activité collective qui s'appuie sur l'intelligibilité ordinaire des échanges en cours. Les images produites sont donc intéressantes dans la mesure où, moyennant une analyse praxéologique, elles permettent de dégager les éléments de sens commun par lesquels tout un chacun fait ordinairement sens d'une interaction.

Ce premier questionnement ouvre la voie à une analyse des conventions télévisuelles de distribution et de représentation de la parole publique. Il s'agit ici de décrire la façon dont l'intelligibilité ordinaire d'un échange de parole

¹⁷ Ce type d'analyse est susceptible de déboucher sur une description des conventions et routines journalistiques, et de leur articulation à des pratiques ordinaires (Scannell, 1994; Clayman & Heritage, 2002; Hutchby, 1996, 2006)

¹⁸ Cette séquence suggère donc que l'émission s'inscrit dans la logique énonciative de la paléo-télévision, plutôt que celle de la néo-télévision, selon la fameuse distinction proposée par Umberto Eco (1985).

fonde l'activité professionnelle de sa mise en image. Les analyses qui précèdent ont permis de montrer que le choix des plans par la régie marque une orientation vers le cadre de participation spécifique du débat télévisé. Ce cadre consiste à ne pas faire apparaître la modératrice comme réceptrice des propos des débataires. La façon dont le montage en direct anticipe une modification exceptionnelle de ce cadre de participation montre toutefois que la régie reste extrêmement attentive aux contingences du déroulement des échanges. Dans le cas qui a été analysé, les options de la régie reviennent à endosser la justification par laquelle la modératrice justifie son intervention interruptive.

Ce type d'analyse s'inscrit dans une approche praxéologique de la médiation proposée par la télévision entre un objet de controverse publique et une audience médiatique (Terzi & Bovet, 2005), constituée en collectivité politique par le fait que le débat est diffusé à l'horizon d'un vote national. Il importe donc de documenter, plutôt que de dénoncer (Bourdieu, 1996), les pratiques linguistiques et télévisuelles de distribution de la parole publique.

BIBLIOGRAPHIE

- Bourdieu, P. (1996): Sur la télévision, suivi de L'emprise du journalisme. Paris (Raisons d'agir-Liber).
- Bovet, A. (1999): Exposer le savoir: la lecture de notes comme action située. In: Bulletin Suisse de Linguistique Appliquée, 70, 85-107.
- Bovet, A. & Sormani, P. (2004): Order in disorder: Rule-governed action as socio-logical phenomena. In: van Dijkum, C. *et al.* (eds.): Proceedings of the Sixth International Conference on Logic and Methodology, Amsterdam (SISWO), CD-Rom.
- Bovet, A. & Terzi, C. (à paraître): Vers une définition positive de la publicité des interactions médiatiques. In: Broth, M. *et al.* (éds.): Actes du premier colloque international sur le français parlé des médias. Stockholm (Acta Universitatis Stockholmiensis).
- Broth, M. (2003): Analyse de l'interaction à la télévision. In: Moderna Språk 2 (2), 193-202.
- Broth, M. (2004): The Production of a live TV-interview through mediated interaction. In: van Dijkum, C. *et al.* (eds.): Proceedings of the Sixth International Conference on Logic and Methodology, Amsterdam (SISWO), CD-Rom.
- Broth, M. (à paraître): La production du "plan d'écoute" comme pratique collective catégorisante dans une émission télévisée en direct. In: Dupret, B. & Ferrié, J.-N. (éds.): Médias, guerres et identités (CNRS éditions).
- Clayman, S. & Heritage, J. (2002): The News Interview: Journalists and Public Figures on the Air. Cambridge (Cambridge University Press).
- Eco, U. (1985): TV: La transparence perdue. In: La guerre du faux, Paris (Grasset). 141-158.
- Garfinkel, H. (1967): Studies in Ethnomethodology. Englewood Cliffs NJ (Prentice-Hall).
- Garfinkel, H. & Sacks, H. (1970): On formal structures of practical action. In: McKinney, J. C. & Tiryakian, E. A. (eds.): Theoretical sociology: perspectives and developments. New York (Appleton-Century-Crofts). 338-366.
- Goffman, E. (1973): La mise en scène de la vie quotidienne II: Les relations en public. Paris (Minuit).
- Goffman E. (1981): Forms of Talk. Philadelphia (University of Pennsylvania Press).

- Goodwin, C. & Goodwin, M. (2004): Participation. In: Duranti, A. (ed.): A companion to Linguistic Anthropology. Oxford (Basic Blackwell). 222-244.
- Hutchby, I. (1996): Confrontation Talk. Argument, Asymetries and Power on Talk Radio. Mahwah (Lawrence Erlbaum Associates).
- Hutchby, I. (2006): Media Talk. Conversation analysis and the Study of Broadcasting. Maidenhead (Open University Press).
- Macbeth, D. (1999): Glances, trances, and their relevance for a visual sociology. In: Jalbert, P. L. (ed.): Media Studies: Ethnomethodological Approaches. Lanham/New York/Oxford (University Press of America). 135-170.
- Mondada, L. (à paraître): Analyse vidéo en linguistique interactionnelle: usages du split-screen dans des émissions TV. In: Broth, M. *et al.* (éds.): Actes du premier colloque international sur le français parlé des médias. Stockholm (Acta Universitatis Stockholmiensis).
- Relieu, M. (1999): La réalisation et la réception du produit télévisuel comme accomplissements. In: Desgoutte, J. P. (éd.): La mise en scène du discours audiovisuel. Paris (L'Harmattan). 35-65.
- Sacks, H., Schegloff, E. A. & Jefferson, G. (1974): A simplest systematics for the organization of turn taking for conversation. In: Language, 50, 697-735.
- Scannell, P. (1994): L'intentionnalité communicationnelle dans les émissions de radio et de télévision. In: Réseaux, 68, 49-63.
- Schegloff, E. A. (2000): Overlapping talk and the organization of turn-taking for conversation. In: Language in Society, 29, 1-63.
- Schegloff, E. A. & Sacks, H. (1974): Opening Up Closings. In: Turner, R. (ed.): Ethnomethodology. Baltimore (Penguin). 233-264.
- Suchman, L. (1987): Plans and situated action: the problem of human-machine communication. Cambridge (Cambridge University Press).
- Terzi, C. & Bovet, A. (2005): La composante narrative des controverses politiques et médiatiques. Pour une analyse praxéologique des actions et des mobilisations collectives. In: Réseaux, 132, 111-132.

Annexe

Conventions de transcription audiovisuelle

La colonne de gauche contient la transcription auditive. La colonne de droite contient la transcription visuelle sous la forme de la description des plans successifs. La délimitation des rangées du tableau, transversale aux deux colonnes, permet de situer précisément l'introduction du plan dans le discours en progression.

Transcription auditive (colonne de gauche):

/	intonation montante
\	intonation descendante
-	truncation
[	début du segment chevauché
]	fin du segment chevauché
<u>Soulignement</u>	emphase
MAJUSCULE	haute amplitude de la voix
:	prolongation de la syllabe qui précède
.	pause brève
..	pause moyenne
...	pause longue
=	enchaînement rapide entre deux locuteurs
&	poursuite du tour de parole du même locuteur
xxx	segment inaudible

Les deux segments chevauchés figurent systématiquement sur des lignes adjacentes. Pour observer cette convention de notation, le signe & signale qu'un même tour se poursuit sur une autre ligne, lorsque le saut de ligne a été rendu nécessaire.

Transcription visuelle (colonne de droite):

La transcription visuelle est ajustée aux objectifs de l'analyse. Par conséquent, la description du plan se limite le plus souvent à indiquer le(s) participant(s) au débat qui fait (font) l'objet du plan. Lorsque rien n'est précisé, il s'agit d'un plan de face, généralement américain. La plupart des plans sont stables. Les plans dynamiques sont signalés par une description sommaire des modifications du cadrage ou de la composition du plan, notamment l'introduction de synthétiseurs au bas de l'image, ainsi que des gestes ou des regards des participants qui font l'objet de considérations analytiques. Ces différents éléments peuvent être localisés précisément dans le flux du discours par des astérisques (*, **, ***, etc.).

Les indications de gauche et droite, ainsi que de face et de dos, sont toujours à comprendre dans la perspective du spectateur de l'émission.